

ÉPREUVE D'ADMISSION DU PROGRAMME MÉDECINE-HUMANITÉS

2018

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS

Vous proposerez de ce dossier une lecture croisée, selon la méthode de votre choix. Vous prendrez en compte, autant que possible, l'ensemble des documents proposés, mais il sera possible d'en privilégier certains. Vous pourrez aussi faire appel à vos connaissances personnelles.

Temps de préparation : 1h30

Temps de passage : 10 mn + 10 mn de discussion

LA SURDITÉ

Liste des documents :

1. Corinne Collignon et al., *Traitement de la surdité...*, 2007
2. Document iconographique. J. E. Lenepveu, *Jacob Rodrigues Pereire et son élève Mlle Marois*, 1861
3. Léonard de Vinci, *Traité de la peinture*, vers 1500
4. Florence Encrevé , « Réflexions sur le congrès de Milan... », 2008
5. Caroline Baillet, « Culture sourde et culture de consommation... », 2013

Document 1

Les indications de l'implant cochléaire ont fait l'objet d'un consensus international en 1995. Selon le consensus du National Institute of Health (NIH) de 1995, les indications sont les suivantes :

- pour l'adulte : surdité neurosensorielle sévère à profonde bilatérale avec un taux de reconnaissance de phrases en liste ouverte inférieur ou égal à 30 % avec un appareillage optimal ;

- pour l'enfant : enfant âgé d'au moins 2 ans ayant une surdité neurosensorielle profonde bilatérale (> 90 dB). L'amélioration apportée par un appareillage conventionnel optimal sera prise en compte pour poser l'indication.

L'actualisation de ces indications fait l'objet de ce rapport d'évaluation.

Corinne Collignon et al., *Traitement de la surdité par pose d'implants cochléaires ou d'implants du tronc cérébral*, dossier, Haute Autorité de Santé, 2007

Document 2



Jules Eugène Lenepveu (1819-1898), *Jacob Rodrigues Pereire (1715-80) et son élève Mlle Marois (1861)*, Institut national des jeunes Sourds, Paris.

Document 3

Les figures des hommes doivent avoir des attitudes propres à leur action, de sorte qu'en les voyant, tu comprennes ce qu'ils pensent et ce qu'ils disent. Ceux-là seront bien enseignés qui imiteront le mouvement des muets qui parlent avec des gestes des mains, des yeux, des sourcils et de toute leur personne, dans leur volonté d'exprimer le concept de leur âme ; et ne te ris pas de moi parce que je te propose un maître sans langue pour avoir à t'enseigner un art qu'il ne connaît pas ; car celui-là t'enseignera mieux par les gestes que tous les autres par des paroles ; et ne dédaigne pas ce conseil, car [les muets] sont maîtres en matière de mouvement et ils comprennent de loin de quoi l'on parle, quand on accompagne ses paroles de mouvements des mains.

Léonard de Vinci (1452–1519), *Traité de la peinture* [vers 1500], ch. L, « Des mouvement et des actions variées », trad. M. de Charmois modifiée.

Document 4

[Le XIX^e] siècle voit s'opposer deux conceptions différentes de l'éducation des jeunes sourds. La première, rendue célèbre par l'abbé de l'Épée, consiste en un apprentissage de groupe réutilisant la langue des signes des élèves pour leur enseigner les connaissances générales et l'instruction nécessaire à la vie en société. La seconde est l'héritière des précepteurs individuels qui, depuis le XVI^e siècle en Europe, axent prioritairement leur enseignement sur la langue parlée (parole, articulation et lecture sur les lèvres) par rapport aux autres matières. Son plus célèbre représentant, contemporain de l'abbé de l'Épée, est Jacob Rodrigues Pereire (1715-1780). Au XIX^e siècle particulièrement, ces deux méthodes découlent de deux conceptions différentes de la surdité. Les partisans de la méthode utilisant la langue des signes (dite « gestuelle ») perçoivent plutôt les sourds comme des personnes différentes, mais égales aux entendants malgré et avec leur différence. À l'inverse, les tenants de l'autre méthode (dite « orale »), conçoivent la surdité comme une déficience qu'il faut réparer afin de rendre les sourds égaux aux entendants en les assimilant et en empêchant leur stigmatisation (donc en évitant l'usage particulièrement visible de la langue des signes).

Florence Encrevé , « Réflexions sur le congrès de Milan et ses conséquences sur la langue des signes française à la fin du XIX^e siècle », *Le Mouvement Social*, 2008/2 (n° 223)

Document 5

Le désespoir de vivre dans un monde de silence ou encore le regret de n'avoir jamais pu entendre une symphonie de Mozart sont très clairement des préoccupations purement entendants. [...] [L]orsque l'on discute avec les Sourds¹ des questions de l'implant cochléaire et autres dispositifs d'appareillage, le rejet ou, à tout le moins, le scepticisme qu'ils témoignent laisse penser que ceux qui souhaitent que les Sourds entendent, sont avant tout les entendants. [...]

La culture sourde est une forme culturelle sans détermination sociologique ou ethnique coextensive aux autres cultures. Par ailleurs, la proximité syntaxique des différentes LS² et la similarité des expériences de vie partagées par l'ensemble des Sourds conduisent [...] à appréhender la communauté sourde comme un ensemble supranational comparable à la diaspora juive. [...]

[Les politiques d'intégration scolaire pour les handicapés], dans le cas des Sourds, sont néfastes puisque ces derniers sont avant tout une minorité qui a besoin de se regrouper. [...] Dans ces conditions, il n'est ainsi pas étonnant de constater le fort taux de mariage endogamique dans la communauté sourde.

Caroline Baillet, « Culture sourde et culture de consommation. La nécessité d'une approche pluridisciplinaire », *Management & Avenir*, 2013/4 (N° 62)

¹ La majuscule indique la revendication d'une identité.

² Langues des signes